

**Société de gestion des  
ressources du Bas-St-Laurent**

**États financiers  
au 30 novembre 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 17

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent (ci-après « l'organisme ») qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 novembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rimouski  
Le

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023

	2023		2022
	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$
			Total \$
<b>Produits</b>			
Apports			
Subventions gouvernementales			
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs			6 700
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	26 406		26 406
Zecs Québec	18 780		18 780
Fédération québécoise des Clubs Quads	26 676		26 676
Fondation de la faune du Québec	23 850		23 850
Contributions de partenaires	4 349		4 349
Contributions fauniques	21 320		21 320
Cartes de membres	49 632		49 632
Activités du 40e anniversaire	2 409		2 409
Forfaits	1 024 346		1 024 346
Droits de péage journaliers	107 010		107 010
Droits de perception - camping	101 770		101 770
Enregistrement de caches	52 568		52 568
Récrotouristique	45 066		45 066
Intérêts	18 399		18 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		16 566	16 566
Autres	6 966		6 966
	<b>1 529 547</b>	<b>16 566</b>	<b>1 546 113</b>
			<b>1 589 263</b>

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023

	2023		2022
	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$
<b>Charges</b>			<b>Total</b> \$
Salaires et charges sociales	600 596		594 433
Frais de formation	440		222
Chasseur responsable reconnu	217 785		223 341
Activités du 40e anniversaire	13 535		
Entretien et réparations	285 188		442 750
Charges locatives	16 465		14 462
Location d'équipement	21 598		13 888
Taxes et permis	2 862		3 350
Assurances	9 788		8 884
Énergie	1 765		1 705
Carburant	853		348
Fournitures et frais de bureau	4 182		5 610
Télécommunications	14 961		16 344
Associations et cotisations	10 413		13 289
Publicité et promotion	3 695		13 814
Frais de déplacement et de représentation - employés	44 040		32 728
Frais de déplacement et de représentation - CA	18 012		17 616
Matériel et fournitures diverses	81 989		91 194
Service de chiens de sang	9 952		10 462
Activités de la relève	127		
Honoraires professionnels	10 408		10 776
Créances douteuses	570		304
Frais bancaires	27 791		23 763
Amortissement des immobilisations corporelles		54 161	46 649
	<b>1 397 015</b>	<b>54 161</b>	<b>1 451 176</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>132 532</b>	<b>(37 595)</b>	<b>3 331</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	<b>839 074</b>	<b>90 183</b>	<b>929 257</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>132 532</b>	<b>(37 595)</b>	<b>94 937</b>
Investi en immobilisations	<b>(14 381)</b>	<b>14 381</b>	<b>3 331</b>
Solde à la fin	<b>957 225</b>	<b>66 969</b>	<b>1 024 194</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	94 937	3 331
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	54 161	46 649
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(16 566)</u>	<u>(12 053)</u>
	<u>132 532</u>	<u>37 927</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(30 278)	(3 173)
Frais payés d'avance	(3 009)	1 848
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	21 636	(56 229)
Produits reportés	3 389	(1 172)
	<u>(8 262)</u>	<u>(58 726)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>124 270</u>	<u>(20 799)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations corporelles	(77 501)	(10 129)
Dépôts à terme	<u>(22 489)</u>	<u>(508)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(99 990)</u>	<u>(10 637)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>63 120</u>	
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>87 400</b>	<b>(31 436)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>541 648</u>	<u>573 084</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>629 048</u>	<u>541 648</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	388 163	284 664
Placement temporaire - Compte avantage entreprise	<u>240 885</u>	<u>256 984</u>
	<u>629 048</u>	<u>541 648</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Situation financière

au 30 novembre 2023

	2023		2022
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>			
Court terme			
Encaisse	388 161		388 161
Placement temporaire - Compte avantage entreprise	240 885		240 885
Comptes clients et autres créances (note 3)	169 740		169 740
Frais payés d'avance	5 482		5 482
	<b>804 268</b>		<b>804 268</b>
Long terme			
Dépôt à terme	250 000		250 000
Immobilisations corporelles (note 4)		141 159	141 159
	<b>1 054 268</b>	<b>141 159</b>	<b>1 195 427</b>
<b>PASSIF</b>			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	76 891		76 891
Produits reportés	20 152		20 152
	<b>97 043</b>		<b>97 043</b>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		74 190	74 190
	<b>97 043</b>	<b>74 190</b>	<b>171 233</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>			
Grevés d'affectations d'origine interne			
Investi en immobilisations		66 969	66 969
Non grevé d'affectations	957 225		957 225
	<b>957 225</b>	<b>66 969</b>	<b>1 024 194</b>
	<b>1 054 268</b>	<b>141 159</b>	<b>1 195 427</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2023

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer, administrer et réglementer l'exploitation des ressources fauniques sur son territoire. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

*Cartes de membres, forfaits, droits de péage journaliers, droits de perception - camping, enregistrement de caches*

Les cartes de membres, les forfaits, les droits de péage journaliers, les droits de perception - camping et les enregistrements de caches sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits encaissée, mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2023

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur, qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

##### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	20,0 %
Bâtiments et roulottes	14,3 %
Équipement et accessoires	20,0 %
Équipement de bureau	20,0 %
Équipement informatique	20,0 %
Matériel roulant	30,0 %

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	352	59 555
Apports à recevoir	141 733	54 473
Intérêts courus à recevoir	12 101	680
Taxes de vente à recevoir	15 554	24 754
	<u>169 740</u>	<u>139 462</u>

(a) Au 30 novembre 2023, il n'y a aucune concentration de crédit relativement aux comptes clients (un client représentait 86 % du total des comptes clients au 30 novembre 2022).

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2023

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2023</b>		<b>2022</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortis- sement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	11 908	11 908	
Bâtiments et roulottes	244 905	179 480	10 794
Équipement et accessoires	308 783	253 859	90 305
Équipement de bureau	11 234	11 234	
Équipement informatique	52 439	47 033	9 011
Matériel roulant	56 764	41 360	7 709
	<b>686 033</b>	<b>544 874</b>	<b>117 819</b>

### 5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	27 190	21 433
Salaires et vacances à payer	36 858	23 094
Charges sociales à payer	12 843	10 728
	<b>76 891</b>	<b>55 255</b>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 8 496 \$ au 30 novembre 2023 (4 878 \$ au 30 novembre 2022).

### 6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 15 100 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 8,50 % (15,70 % ; 14,45 % au 30 novembre 2022) et est renégociable annuellement.

### 7 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

# Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

## Notes complémentaires

au 30 novembre 2023

---

### **7 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Le placement temporaire et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **8 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en janvier 2026, à verser une somme de 30 762 \$ pour un local.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 14 149 \$ en 2024, à 14 240 \$ en 2025 et à 2 373 \$ en 2026.

### **9 - ÉVENTUALITÉ**

#### **Protection de l'environnement**

Les opérations de l'organisme sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses administrateurs, l'organisme est exploité en conformité avec des lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

### **10 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'organisme exerce ses activités principales en vertu d'un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles renouvelé en mars 2006 pour une période indéterminée.

## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023  
(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Administration		Aménagement de la faune		Information, éducation et promotion	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	171 451	174 153	24 886	36 404		
Frais de formation	284			112		
Entretien et réparations	3 010	1 362	4 417	2 547		
Charges locatives	13 615	13 212	618			
Location d'équipement	3 442	2 398	56	1 642		
Taxes et permis	996	855	177	149		
Assurances	1 623	798	1 217	1 254		
Fournitures et frais de bureau	2 821	3 760	45	42		
Télécommunications	4 834	4 696	212	307	250	250
Associations et cotisations					10 413	13 289
Publicité et promotion		1 250		300	3 012	11 260
Frais de déplacement et de représentation - employés	7 967		2 905	3 098	2 867	
Frais de déplacement et de représentation - CA		1 547			18 012	18 186
Matériel et fournitures diverses	6 624	5 845	20 636	15 674		
Honoraires professionnels	10 408	10 776				
Créances douteuses	570	304				
Frais bancaires	3 842	1 133				
Chasseur responsable reconnu					217 785	223 341
	<b>231 487</b>	<b>222 089</b>	<b>55 169</b>	<b>61 529</b>	<b>252 339</b>	<b>266 326</b>

## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023  
(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Postes d'accueil		Projets divers		Protection du territoire	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	234 408	217 505			53 914	44 878
Frais de formation					156	29
Entretien et réparations	22 370	7 349	38 879	100	1 076	1 873
Charges locatives	1 350	1 250				
Assurances	2 674	3 649			1 802	901
Énergie	1 765	1 705				
Fournitures et frais de bureau	333	644				
Télécommunications	7 181	8 724			1 545	1 324
Publicité et promotion	98					
Frais de déplacement et de représentation - employés	2 962	2 847			16 391	12 345
Matériel et fournitures diverses	3 532	24 427	35 551	33 646	2 758	2 591
Service de chiens de sang			9 952	9 562		
Activités du 40e anniversaire			13 535			
Activités de la relève			127			
	<b>276 673</b>	268 100	<b>98 044</b>	43 308	<b>77 642</b>	63 941

## Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

### Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023  
(non audité)

#### Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Récrotouristique		Réseaux routiers et infrastructures		Services aux utilisateurs		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Salaires et charges sociales	2 615	6 195	55 569	60 783	57 753	54 515	600 596	594 433
Frais de formation				52		29	440	222
Entretien et réparations	17 474	15 540	140 885	184 386	57 077	229 593	285 188	442 750
Charges locatives	132				750		16 465	14 462
Location d'équipement			2 318	4 924	15 782	4 924	21 598	13 888
Taxes et permis				364	1 689	1 982	2 862	3 350
Assurances	1 170	1 597	762	228	538	457	9 788	8 884
Énergie							1 765	1 705
Carburant			853	348			853	348
Fournitures et frais de bureau		43			983	1 121	4 182	5 610
Télécommunications			562	736	378	307	14 961	16 344
Associations et cotisations							10 413	13 289
Publicité et promotion	585	80		924			3 695	13 814
Frais de déplacement et de représentation - employés			8 658	10 062	2 290	2 260	44 040	32 728
Frais de déplacement et de représentation - CA							18 012	17 616
Matériel et fournitures diverses	1 003	122	437	420	11 448	8 469	81 989	91 194
Service de chiens de sang						900	9 952	10 462
Activités du 40e anniversaire							13 535	
Activités de la relève							127	
Honoraires professionnels							10 408	10 776
Créances douteuses							570	304
Frais bancaires					23 950	22 630	27 791	23 763
Chasseur responsable reconnu							217 785	223 341
Amortissement des immobilisations corporelles	54 161	46 649					54 161	46 649
	<b>77 140</b>	<b>70 226</b>	<b>210 044</b>	<b>263 227</b>	<b>172 638</b>	<b>327 187</b>	<b>1 451 176</b>	<b>1 585 932</b>